

La Ville de Paris déplore un grave incident dans une crèche du 5e arrondissement

Un évènement grave est survenu mardi 10 mars, en fin de matinée, à la crèche collective municipale située 48 rue Lapepède (5e) : un enfant a été victime d'un malaise, dont les circonstances doivent être expliquées, nécessitant l'intervention des pompiers et du SAMU.

Les secours sont arrivés immédiatement et l'enfant a été pris en charge par l'équipe médicale puis conduit à l'hôpital Necker pour soins et examens. Son pronostic vital est engagé.

La Ville de Paris tient à exprimer tout son soutien aux parents et à la famille de l'enfant face à la terrible épreuve qui les frappe. Dominique Versini, adjointe à la Maire, et Nawel Oumer, conseillère déléguée, se sont aussitôt rendues sur place, ainsi que Florence Berthout, Maire du 5e arrondissement.

Une enquête de police a été ouverte, confiée à la Brigade de protection des mineurs, pour déterminer les circonstances de ce drame. La municipalité a suspendu à titre conservatoire l'agent en charge de l'enfant, le temps que les faits soient précisément établis, et saisi l'Inspection générale pour qu'elle conduise une enquête administrative.

La cellule d'urgence psychologique de la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris ainsi que les équipes de la Direction des familles et de la petite enfance accompagnent le personnel de la crèche, qui continue d'assurer sa mission.

Contact presse : Quitterie Lemasson / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr